

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

REUNION DU 27 avril 2018 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Denis STOLF, maire de Tréveray, Président,
- M. Jean-Michel FEUILLET, conseiller départemental de la Haute-Marne, vice-président,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller départemental de la Haute-Marne, trésorier,
- M. Dany EDOT, représentant M. ANTOINE, maire de Bure,
- M. Henri FRANÇOIS, commune de Saudron,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop,
- M. Marc DESCHAMPS, représentant des personnalités qualifiées,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. David MAZOYER et Mme Martine HURAUT, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, Mlle Laetitia COLON-MIEUSSET et Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient représentés :

- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, conseillère départementale de la Haute-Marne,
- M. Gérard ABBAS, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Daniel RUHLAND, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt,
- M. Yves THERIN, MEDEF
- M. Jacques LERAY, CEDRA.

Etaient excusés :

- M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse,
- Mme Danielle COMBE, conseillère départementale de la Meuse,
- Mme Claire PEUREUX, commune de Paroy sur Saulx,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- M. Pierre SUCK, commune de Lézeville,
- M. Daniel LHUILLIER, maire d'Abainville,
- M. Philippe LERAITRE, représentant Mme la Préfète de la Meuse,
- M. Jean-Michel FERAT, Autorité de Sûreté Nucléaire.

Etait invité :

- M. Jean-François MARECHAL, maire de Saudron.



1) Approbation du PV du CA du 19 mars 2018

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 mars 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés, moins une abstention (Mme FRANÇOIS).

2) Désignation du vice-président et du trésorier

Pour la fonction de trésorier, M. OLLIVIER est le seul candidat. Il est désigné à l'unanimité pour un nouveau mandat de deux ans.

Pour la vice-présidence, MM. FEUILLET et FLEURY ont présenté leur candidature. Le scrutin à deux tours a lieu à bulletins secrets, avec élection au premier tour en cas de majorité absolue.

Sur 18 membres présents ou représentés, il y a 17 votes exprimés, 11 voix pour M. FEUILLET et 6 voix pour M. FLEURY. M. FEUILLET est élu au premier tour pour un nouveau mandat de deux ans.

Les deux candidats remercient les membres du CA, M. FEUILLET souhaitant continuer à représenter l'ensemble des membres du CLIS et à travailler de manière constructive. M. FLEURY souligne que sa candidature est surtout symbolique, pour marquer la présence des opposants au sein du CLIS.

3) Prochaine Assemblée Générale

M. STOLF indique que la prochaine AG aura lieu le jeudi 24 mai à la salle des Fêtes de Joinville, à partir de 18h00.

Elle sera consacrée d'une part à l'adoption du rapport moral, du rapport de gestion, du programme d'activités 2018 et du budget prévisionnel correspondant, et à la présentation du rapport du commissaire aux comptes, d'autre part à une intervention de M. Dominique BOUTIN, membre de France Nature Environnement, sur la situation au WIPP (stockage souterrain de déchets moyenne activité-vie longue aux Etats-Unis) après les deux accidents survenus en 2014.

4) Etat de référence sanitaire

M. FLEURY précise que le groupe de travail s'est réuni le 19 avril afin de finaliser la note de cadrage qui définit les objectifs, la méthode et les moyens à mettre en œuvre. Il est proposé de travailler dès l'année prochaine, sans passer par un appel d'offres, avec les organismes compétents (Santé Publique France, Observatoire Régional de Santé Grand Est et Ecole de



santé publique de Nancy) pour le recueil des données de santé (physique et psychologique), socio-économiques et démographiques (avec l'aide de l'INSEE).

Le premier diagnostic porterait sur la période 2010-2014. Cette possibilité de remonter dans le temps permet d'avoir une photographie antérieure à toute implantation d'installation liée au nucléaire (sauf les sites de Soulaines et de Void-Vacon), ce qui répond à une observation de Mme FRANÇOIS. L'intervalle de temps entre deux diagnostics reste à définir, de même qu'un cercle d'étude témoin.

En réponse à M. LHERITIER qui s'interroge sur le portage à long terme du suivi, M. JAQUET rappelle que, si le centre de stockage est autorisé, une commission locale d'information se substituera au CLIS et reprendra à son compte ses engagements.

Concernant l'offre de soin évoquée par M. OLLIVIER, il est précisé que cette question est abordée dans le cadre du Contrat de développement du territoire (CDT) porté par l'Etat. M. MAZOYER ajoute qu'il s'agit principalement de répondre aux besoins exprimés par l'ANDRA et de soutenir des projets de maisons médicales.

Pour la mise en œuvre de l'état de référence sanitaire, l'ANDRA est à la disposition du CLIS (aspect méthodologique, financement), sachant qu'elle a également des obligations d'information auprès du grand public (notamment sur les effets des rayonnements).

En matière de communication, M. OLLIVIER insiste sur son importance dans le domaine de la santé, en évitant toute ambiguïté. Pour M. FLEURY, il doit bien s'agir d'information et non de communication, chaque acteur restant dans son rôle.

5) Questions diverses

- M. STOLF fait part de la demande d'universitaires belges d'organiser une réunion sur le monitoring. Les membres du CA et de la commission « Réversibilité » seront sollicités dès qu'une date aura été arrêtée (deuxième quinzaine de mai).
- En réponse à Mme FRANÇOIS qui souhaite obtenir des informations sur la phase de concertation lancée par l'ANDRA, M. MAZOYER indique qu'il s'agit d'une nouvelle démarche qui intervient après un débat public (« concertation post débat public »), en amont de la déclaration d'utilité publique, et qui s'est déjà traduite concrètement avec trois réunions d'ateliers thématiques. Les sujets abordés sont pratiques : routes, voies ferrées, eau... Pour M. FLEURY, la concertation en France, sur ce sujet comme sur d'autres, est illusoire. C'est pour cette raison qu'il a refusé de rencontrer les deux garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public. Il est par ailleurs précisé que cette démarche n'a pas de lien direct avec les deux débats publics qui devraient avoir lieu en fin d'année



(sur le Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs, et sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie).

- M. STOLF signale qu'un nouvel arrêté préfectoral pour la composition du CLIS vient d'être pris. Il ajoute que les quatre parlementaires membres du CLIS ont désigné M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse, pour les représenter au sein du CA.
- M. LHERITIER regrette l'attitude de certaines personnes du public lors des AG du CLIS et demande qu'elles ne puissent plus assister aux réunions. M. STOLF rappelle que les AG restent ouvertes au public.
- Mme FRANÇOIS revient sur l'information selon laquelle les collectivités pourraient être impliquées dans le financement des infrastructures prévues dans le cadre du CDT. M. MAZOYER précise que tous les équipements indispensables au projet seront financés par l'ANDRA à 100 %. Le CDT comprend également des projets connexes, pouvant présenter un intérêt pour les collectivités, qui seront alors financés selon le droit commun. Pour information, le CDT devrait être finalisé fin 2018 et le CLIS demandera une présentation.
- M. STOLF rappelle que des dates de visite du laboratoire ont été proposées aux membres du CLIS et que des places sont encore disponibles pour le 22 mai. Par ailleurs, il indique que le courrier aux maires de la zone de proximité pour l'organisation de réunions dans leur commune a été envoyé.
- Mme FRANÇOIS demande quel est l'impact des incertitudes concernant le sort des déchets bitume sur le calendrier du projet, sachant qu'ils sont prévus parmi les premiers à stocker. Pour M. MAZOYER, cela n'aura pas d'impact sur le calendrier car d'autres déchets MAVL sont prêts au stockage. Concernant les déchets bitume, deux options sont à l'étude : une modification de l'architecture des alvéoles MAVL, ou une solution d'inertage des colis avant leur mise en stockage.

A Bure, le 5 juillet 2018

Le Président du Comité,



Denis STOLF

Le Vice-Président du Comité,



Jean-Michel FEUILLET

